



35. Débourageonnement de plants de tabac dans la vallée du Célé, au Moulin Vieux, commune de Brengues-46. 1987

Le journal des Brengois-Brengoises

Le nom des habitants de Brengues

N° 41 Juin 2016

Service vicinale suite (en 1951).

La taxe vicinale faisait partie des taxes obligatoires dans chaque commune comme le montre la copie dans le journal précédent N°40, service vicinal à Ayrissac, hameau de Brengues)

* Taxe des prestations et taxe vicinale.

- La taxe des prestations établie par les conseils municipaux vise les dépenses concernant les chemins vicinaux et ruraux. Elle est due par tout habitant, chef de famille ou d'établissement, à titre de propriétaire, de régisseur, de fermier ou de colon partiaire, porté au rôle des contributions directes pour :

1° sa personne et pour chaque individu du sexe masculin, valide, âgé de dix-huit ans au moins et de soixante ans au plus, membre ou serviteur de la famille et résidant dans la commune ;

2° chacune des charrettes, voitures attelées, voitures automobiles, tracteurs automobiles et voitures attelées à ces tracteurs, ainsi que pour chacune des bêtes de somme, de trait ou de selle, au service de la famille ou de l'établissement dans la commune.

Les conseils municipaux ont la faculté de remplacer par une taxe vicinale le produit des journées de prestations pour les chemins vicinaux. Ajoutons qu'il ne s'agit que de chemins vicinaux et ruraux et que cette taxe n'existe pas dans les grandes villes.

Club des aînés.

L'assemblée générale du club des aînés de Brengues et d'Espaganac Ste Eulalie a décidé de dissoudre l'association. Après 20 ans d'événements très agréables, sorties, repas, rencontres, c'est avec beaucoup de regrets que le club a dû se résoudre à mettre fin à ses activités par manque de nouveaux adhérents. Le compte étant inactif mais les frais de gestion bancaire continuant, l'association a versé le solde du compte de 389,09 € à la caisse des écoles de Brengues. Cette somme permettra d'envisager un voyage pour les élèves, comme le club le faisait chaque année.

Marchés campagnards



Les marchés campagnards reprennent à partir du **jeudi 7 juillet**. Il aura lieu tous les jeudis de 17 heures à 20 heures au camping municipal.

Nous y retrouverons les producteurs habituels mais aussi des nouveaux.

Cette année, les enfants pourront profiter d'une nouvelle activité et de l'aire de jeux pendant les courses.

Possibilité de restauration sur les tables mises à disposition avec couverts fournis.

Tous les dimanches matin, face à la boulangerie, mini marché : Ventes de poulets rôtis, légumes, etc.

Venez nombreux pour faire perdurer ce petit marché, partager un moment de rencontre, se détendre au bord du Célé et ainsi améliorer sa fréquentation qui ne manquera pas d'attirer d'autres producteurs.

Le marché gourmand aura lieu le jeudi 11 août.

Fête du village du 4 et 5 juin

Comme chaque année, la journée du samedi a commencé par l'aubade aux habitants avec distribution d'une fouace de Brengues, sur un petit air d'accordéon.

Le soir, à partir de 20 heures, les bandas du groupe « Bandazik » ont animé la soirée autour du barnum, pendant qu'on pouvait se restaurer sur place. Une belle animation suivie d'un bal disco à partir de 23 heures et la soupe au fromage en fin de nuit.



La messe célébrée au camping à 9 heures par le père Jean Baptiste Digeon, diacre au Groupement Paroissial de Figeac a connu un grand succès. La chanteuse du groupe « Les Frangins », Marina Rougé, chanta le sublime « Avé Maria » de Charles Gounod, puis la messe se termina par le morceau des trompettes d'Aïda de Verdi. On se dirigea alors vers le monument aux morts de Brengues pour rendre hommage aux disparus au combat pendant les deux dernières guerres. Après la minute de silence et le dépôt de gerbe, Joël Mercier, de l'orchestre « Les Frangins » a exécuté à la trompette la sonnerie « Aux Morts » puis la Marseillaise, accompagnée d'André Bargues à l'accordéon. Le repas était animé par « les Frangins » et l'après midi était réservé au concours amical de pétanques. Le comité des fêtes a bien organisé cette fête et a fait le plein de réservations.

Une légende parmi d'autres :

L'histoire commence en 1862. Le capitaine Nordiste Robert Ellicombe se trouve avec son unité près de Harrison's Landing, sur la James River en Virginie. De l'autre côté campe l'Armée Confédérée. Au cours de la nuit, le capitaine Ellicombe entendit les gémissements d'un blessé qui, grièvement blessé, gisait sur le champ de bataille. Ne sachant pas avec certitude s'il s'agissait d'un soldat fédéral ou d'un Sudiste, il décida, au risque de sa vie, d'aller chercher le blessé afin qu'on lui procure des soins médicaux. Sous les feux incessants de la bataille qui avait repris, il rampa jusqu'au soldat blessé pour le ramener derrière ses lignes. Quand finalement il atteignit son camp, il découvrit qu'il s'agissait d'un soldat ennemi Et le pauvre bougre était décédé.

Le capitaine alluma alors une lanterne dans la pénombre et découvrit le visage du soldat : c'était son propre fils !

Le garçon étudiait la musique dans le Sud lorsque la guerre éclata et, sans le dire à son père, il s'était engagé dans l'Armée confédérée.

Le lendemain, le cœur brisé, le capitaine demanda la permission à ses supérieurs d'offrir à son fils des funérailles militaires. Sa demande lui fut accordée mais en partie seulement. Le capitaine aurait voulu que la fanfare régimentaire joue quelques notes à l'occasion de la cérémonie, mais son fils portant l'uniforme ennemi, cette demande fut rejetée. Cependant, par respect pour le père, le commandant accepta de détacher un musicien et le capitaine choisit un clairon.

Le capitaine enterra son garçon et demanda au musicien de jouer une suite de notes musicales qu'il avait trouvées sur un morceau de papier, dans la poche de l'uniforme de son fils.

Communications de la mairie

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23/06/2016 est disponible sur le site de Brengues (www.brengues.org). Le journal est aussi disponible sur le site avec les liens accessibles directement.

Brocante



Malgré le mauvais temps qui persista jusqu'à 8 heures, des exposants avaient pris le risque d'installer leur stand.

Les visiteurs furent nombreux et l'ambiance très agréable. Deux espaces couverts permettaient de se mettre à l'abri au cas où ...

La buvette a bien fonctionné, le matin pour le café et la fouace, puis pour l'apéritif et l'après midi pour se rafraîchir.

Il a été comptabilisé la moitié des exposants par rapport à l'année dernière, bien que les inscrits fussent en augmentation, mais les désistements dus au temps incertain furent nombreux.

Le petit geste citoyen

- ➔ Le papier bulle en plastique est à jeter dans les poubelles vertes, ainsi que les blisters transparents des revues.
- ➔ Les opercules en aluminium de pots de yaourts (genre opercules de pots de yaourt en verre, tout en aluminium) et les opercules en plastique ou papier plastifié (genre opercules de pots de yaourts en plastique) sont à jeter dans la poubelle marron.

Si vous avez des doutes pour le tri n'hésitez pas à nous contacter sur le blog : <http://www.bregues.org>

Festivités du mois de juillet à marquer sur vos agendas

➔ **Lionel Durand**, le nouveau gestionnaire du camping municipal, invite les habitants de la commune à un pot d'arrivée pour faire connaissance. Ce sera aussi l'occasion de présenter les activités du camping (concours inter-campings : Bregues- St Sulpice- Marcilhac, canoë, etc.). Rendez-vous au camping municipal **samedi 2 juillet entre 11h30 et 12 heures**.

➔ **La Route des Métiers et des Arts: jeudi 14 juillet** au camping de Bregues. L'occasion de découvrir les richesses artistiques et artisanales de notre commune. Tout au long de l'été des manifestations auront lieu tout le long de la route du Célé, chaque commune présentant les résidents acteurs d'une activité professionnelle ou pour leur plaisir. Programme: <http://www.larouteducele.fr/>

➔ **Concert de harpe : Vendredi 29 juillet** Aurore Berger donnera un concert dans l'église de Bregues à 20H30. Participation libre. <https://soundcloud.com/aurore-breger/luna-l-len>; <https://soundcloud.com/aurore-breger/suite-trad>

➔ **Camping de Moulin vieux** : Nombreuses activités en juillet (5 soirées musicales, des randonnées pédestre ou à vélo, du canoë, de la pêche). A découvrir : camping "Moulin Vieux" : <http://www.camping-lemoulinvieux.com/>

L'herbe folle

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre village Julien Golliot. Julien, détenteur d'un CAP Paysagiste, diplômé du Certificat de Spécialisation taille et soins aux arbres, propose ses services pour des conseils, l'entretien et création d'espace vert, élagage (grimpeur), soins aux arbres (champignons, etc.), abattage, bois de chauffage. Il est amené à retirer les nids de frelons en cas de besoin au cours de ses activités. Originaire de Marquise dans le Pas de Calais, Julien, 20 ans, venait passer ses vacances dans le Lot et est tombé sous le charme de notre vallée et de l'accueil qui lui a été réservé. Venu pour un chantier d'un mois, il a décidé de s'installer définitivement sur le causse de Bregues. Contact : 06 28 52 06 30, juliengolliot62@gmail.com